CR de la commission de la Recherche du 15 décembre 2021

Présents UHDE:

- Frederic Coquelle
- Katia Le Barbu-debus (Pouvoir de C. Douarche)
- Philippe.Lesot (Pouvoir de L. Willemez)
- Oliver Nusse

I. Approbation du CR de la réunion du 17 novembre (pour décision)

Approbation du CR du 17 novembre, vote à l'unanimité

II.Budget recherche 2022 périmètre composantes hors doctorat (pour décision)

=> Discussion sur le budget 2022

Apport de 1 M€ de la LPR issu de 2021 (reprogrammé et redistribué en 2022) et 2022

Redistribution du surplus à discuter entre : Fédération, ERM, fond récurrent et réserve

Q: V. CROS (CFDT): Nécessité d'avoir une discussion sur les fédérations (FR) (quelles missions / aux GS et aux OI ?) Quelle redondance ?

R: T. DORE: FR plus petit périmètre

Rem : K. LBD (UHDE): FR petite communauté / action différenciées des GS

Validation de deux nouvelles fédérations : « Hémato » et « Institut d'Alembert »

Par contre, expression d'un désaccord avec le financement de la fédération PGM qui émargeait auparavant aux MRM mais dont les labos sont largement gagnants sur la base du nouveau mode de calcul (même si un seul des labos a intégré la disparition des MRM dans ses coûts structuraux)

Les 23k€ envisagés pour PGM ainsi qu'une enveloppe de 50k€ initialement prévue pour la réserve seront reversés sur l'appel ERM. Chacune des trois UFR ayant des demandent qui n'ont pas été pourvues dans un premier temps expriment leur besoin complémentaire.

Ex : Elial Fatal (UFR Pharma) : CPER demandé n'a pas été à la hauteur des attentes (50% obtenu / demandé)

L'arbitrage se fera par la vice-direction recherche en accord avec les doyens de ces UFR (validé par la CR).

Distribution des récurrents

Deux scénarii discutés :

A : 10% affecté à la globalité de l'enveloppe récurrent puis calcul sur la base des arbitrages faits en 2021 pour la répartition du budget 2022

B : Calculer le budget 2022 sur la base d'une enveloppe correspondant à 2021 et appliqué ensuite une hausse de 10% à tous les labos.

Plusieurs interventions pour dire que ce qui est compris des textes de la LPR, est que tous les labos doivent pourvoir bénéficier des 10% d'augmentation. Et donc en faveur du scenario B.

Q : E. Trizac (Doyen UFR Sciences) => inquiétude sur les « gros labos / avec gros instruments » mais surtout sur le l'impact pour l'UFR Sciences dans sa globalité

Q : Ph. L. (UHDE) => problématique des instruments mi-lourds façade de l'UPSAY

Discussion ouverte et intense / T.D. pour le modèle A

```
Scénario A => 8
Scénario B => 11 => adopté!
Abstention => 3
```

Rem. Pour clore le débat sur les unités perdant dans le nouveau model de TD (PV pas clair) :

```
Budget 2021 : Budget référence
```

Budget 2022: Budget référence (2021) - 15% **Budget 2023**: Budget référence (2021) - 15% **Budget 2024**: Budget référence (2021) - 15%

Budget 2024 : Application du modèle de TD (initial) ? ou autre modèle (changement de mandature)

Nouvelle présidence / CAc/ CR/ CFVU : mars 2024

III. Budget recherche 2022 périmètre IDEX (pour décision)

Suspension pour 1 an du financement MSH pour apurer le budget.

IV. Budget recherche 2022 doctorat (pour décision)

Présentation des diverses sources de financement par Sylvie Pommier

- i) subvention pour charge de service public de l'UPSAY
- ii) LPR
- iii) IDEX
- iv) Prolongation COVID.
- v) Prolongation "déménagement"
- Q: P. Foury: répartition des contrats à réévaluer? Rép S. Pommier: pas tout de suite, c'est vraiment compliqué parce qu'on parle de contrats Psay périmètre employeur avec des inscriptions au sens large UMA comprises.
- Q: **Ph.** L. (UHDE): Quid du déménagement de l'ICMMO et l'impact sur les doctorants? Pas mentionné (uniquement Pharma)

 Sylvie Pommier: Réception des chiffres très récemment => sera pris en compte.

V. Point Chaires de Professeur Junior (pour information)

Présentation de V. Benzaken (VP RH UPSAY)

C'est la prise de tête on ne comprend rien à ce qui va se passer pour 2022. Notamment il faut formuler une demande d'impact RH dans le document stratégique à fournir pour 2022 par les Graduate School. Certaines GS ne l'ont visiblement pas fait. Le calendrier risque encore d'être super contraint au printemps 2022 sans avoir eu aucun retour sur le processus 2021....

- Q: K. LBD (UHDE) : Quid du processus 2022 alors que la phase exploratoire de 2021 n'est toujours pas finie d'être mise en place. Rep : On est dans le flou, dans des conditions de travail incroyables, mais in fine ce sera au CA de décider...
- Q: K. LBD (UHDE): Quel rôle GS vs Département (qui étaient privilégiés pour la phase exploratoire et qui semblent disparaitre pour la suite). Rép: Les demandes émaneront des GS (processus de dialogue RH/conférence RH) mais repasseront par les départements pour la partie enseignement parce qu'on embauche bien un professeur qui doit faire sa part d'enseignement.
- Q : **Ph.** L (UHDE) : Intervention sur le sondage au département de chimie. (Majoritairement défavorable)

R: V. Benzaken: Rien recu!

C'est le CA et SR qui prennent la décision = chacun son rôle!

Rem.: Vous pouvez jouer (discuter entre vous (comme au Départ. Chimie UFR Sciences), se concerter (même être contre dans les départements) ... mais c'est SR qui décide... A chacun ses responsabilités. Bon, ca s'est fait !

Rem. Résultats de la consultation du Départ. Chimie UFR Sciences transmis hier soir par Laure Catala envoyés à VB et SR (demandé en mail par Ph. L)

VI. Demande de changement d'affectation de F. Coquelle (pour avis)

Approuvé à l'unanimité

VII. Informations diverses

- Université lauréate pour une chaire SHS de la région IdF (à l'UVSQ)
- Cs du doctorant pour lequel la CR avait autorisé l'inscription en 4ième année (contre l'avis de l'ED) : soutient sa thèse aujourd'hui !!
- Signature du centre collaboratif AIEA (cf. séance 23/06)
- -Enquête fondation enquête en ligne (adresse à venir) concernant le positionnement de la future fondation en soutien au projet général de l'établissement
- -Validation CNRS LAC, LUMIN ; comité HCERES IRAMAT récent ; intégration agence française lutte contre le dopage à l'université au 01/01/2022
- -Succès de l'Université à l'AO « Sciences pour et avec la société » (3 x 30k€), à RHU (5 projets dans le périmètre) et à l'AO ExcellenceS (32M€ (sur ~40 demandés) sur 8 ans périmètre à 14)
- Q : **K. LBD** (UHDE) : Comment s'est fait l'appel à projet ExcellenceS ? Dans quelles instances c'est abordé ?

Rep : C'est un appel à projet au périmètre à 14 qui ne passe pas dans les instances au périmètre employeur. Plutôt CODIRE/CODIREV...

Pour l'appel « Excellences », il est décliné en plusieurs axes

Par exemple dans l'axe 3 => soutient aux GS

- Q: Ph. L. (UHDE): Est ce que les GS verront leurs budgets augmenter?
- R: T. Doré: Non, pas d'apport au budget direct !!! (c'est-à-dire le budget qui est utilisable par les GS comme elles l'entendent) mais embauche (CDD) de personnels supports (project manager, ingénieur pédagogique, adminstratifs, ...)
- Q : **Ph. L.** (UHDE): Interrogation sur le rôle des Ing. Pedagique, leur mission et leurs interactions avec les ECs
- R: T. Doré: Ne sait pas vraiment (au moins dans le périmètre USPAY) !!!!